

Groupe Algérie Telecom  
Direction Opérationnelle de Souk Ahras  
Sous-direction Technique  
Réf : SDTO/ 14/DEP RA/2025

Souk Ahras Le 06/04/2025

- A -

Monsieur le gérant d'entreprise : TAREK BEN KHELIFA

Cité ZAK LOT N° 47 Souk Ahras



OBJET : MISE EN DEMEURE 01

Vous êtes mis en demeure de ne pas respecter l'éligibilité technique dans l'annexe 06 et 07 (Lettre d'engagement Moyens humains et Moyens matériels) et **négligence** du Chantier **TRAVAUX CABLE FO (RESEAU ACCES)** cité IbnRochd\_01in SOUK AHRAS - Wilaya de Souk Ahras,

ODS N° 154 DU 03/03/25

BC N° 2500047 DU 03/03/25

A cet effet je vous ai demandé de reprendre les travaux et ravitaillez le chantier matériel technique et humain nécessaire dans **l'urgence** à partir de la présente notification

Faute de quoi votre chantier relativement aux travaux de ODN FTTH a sera résilier après une deuxième mise en demeure dans 8 jours dès la notification.

Reçu le 16.04.2025

Mr : Le Directeur Opérationnel Souk Ahras

BENKHELIFA Tarek  
E.T.B. Technicien Corps d'Etat  
Z.A.C. N° 47 Souk-Ahras  
R.C. 1700 - 2529124 A 11

ALGERIE TELECOM  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications / Souk-Ahras  
Signé: Amour BADOUANE